

Le Canada et la France devraient pouvoir tirer parti des possibilités de coopération industrielle, sous forme d'investissements directs et de transferts de techniques dans le cadre d'accords de licences et de coentreprises. Les Français se tournent vers le Canada surtout parce que notre pays a les ressources et la stabilité requises. Nos ressources énergétiques, notre main-d'oeuvre qualifiée et la proximité du plus grand marché du monde devraient attirer les investissements directs. Enfin, les programmes canadiens attrayants et les possibilités de coopération industrielle devraient inciter les Français à procéder à des transferts de techniques.

Les initiatives du Gouvernement du Canada devraient permettre, dans une très grande mesure, d'augmenter la part du marché canadien dans sept secteurs.

1. *Informatique et produits connexes.* Les entreprises canadiennes dans ces secteurs ont démontré d'excellentes compétences en matière d'exportation. Actuellement, une grande partie des exportations des entreprises canadiennes dans ce secteur sont destinées à l'Europe. Quelles que soient les restrictions futures dans ce domaine, l'importance des besoins de la France en informatique et en produits connexes ne lui permettra pas de fermer ses portes aux importations.
2. *Produits de la pêche.* La France est en train de devenir un grand importateur de produits de la pêche en raison notamment de la diminution des prises débarquées et de la hausse de la consommation chez elle. Le nombre de prises débarquées, qui a diminué en raison de l'épuisement des lieux de pêche traditionnels et de l'inaccessibilité de certaines eaux territoriales, devrait demeurer le même, mais la consommation annuelle, qui est une des plus élevées au monde, soit 21,5 kg par habitant, pourrait atteindre 23,5 ou 24 kg d'ici 1985, alors que la population sera de 57 millions d'habitants.
3. *Matériel d'emballage et d'étiquetage.* Bien que la production ait augmenté dans les entreprises françaises de fabrication au cours des années 70, la France dépend encore considérablement des importations. En fait, environ 80% du marché national est desservi par des fabricants étrangers. Pour les fabricants canadiens, les meilleures possibilités se trouveraient dans les secteurs suivants: produits alimentaires et laitiers, produits pharmaceutiques, cosmétiques, boissons gazeuses et bière.
4. *Ressources énergétiques.* La politique énergétique française ouvre des débouchés à la vente de charbon canadien et de gaz naturel de l'Arctique, à condition que celui-ci soit convenablement exploité pour les marchés outre-mer. La France a l'intention de réduire sa consommation de pétrole, d'ici 1990, à moins du tiers de sa consommation totale d'énergie. Cette décision favorisera surtout le secteur de l'énergie nucléaire et, dans une moindre mesure, celui du charbon et du gaz naturel. La politique du gouvernement français vise la

diversification de ses fournisseurs de charbon et de gaz naturel et, à ce titre, le Canada est un candidat intéressant.

5. *Pièces d'automobile.* Les possibilités proviendront surtout du Pacte de l'automobile et du Programme de remise de droits de douane. Le Pacte de l'automobile influe sur les ventes canadiennes à Renault-America et incite indirectement les fournisseurs de Renault à établir leur entreprise en Amérique du Nord. Le groupe Peugeot-Citroën offre un nombre restreint, mais croissant, de débouchés pour notre industrie, et les efforts qu'il déploie pour acheter des pièces du Canada, grâce au Programme de remise de droits de douane, sont encourageants.
6. *Coopération dans des pays tiers.* Il est possible a) de coopérer à des projets d'immobilisation dans des pays tiers où des sociétés françaises semblent intéressées par des projets de coopération avec des firmes canadiennes d'ingénieurs-conseils; b) de participer à l'exploitation des marchés des pays tiers par l'entremise d'entreprises commerciales françaises établies dans des anciennes colonies et dans d'autres pays africains ainsi que par l'entremise de sociétés du Moyen-Orient établies à Paris.
7. *Coopération industrielle.* Il existe de nombreux débouchés pour les entreprises canadiennes et françaises. Un certain nombre de secteurs de coopération industrielle ont été identifiés, dont l'aérospatiale, le matériel de défense, la robotique, le matériel d'exploitation minière, l'automobile, l'énergie et l'électronique.

Le gouvernement, bien qu'il se propose d'accorder la priorité à ces secteurs, continuera de donner son appui par ses programmes réguliers à tout secteur qui a une bonne performance, qui offre des possibilités ou qui contribue généralement à l'expansion des exportations. Certains des secteurs importants non détaillés dans ce plan recevront un appui continu: les pâtes et papiers, le bois de charpente, les produits de la viande et les produits chimiques et pétrochimiques.

### **Stratégie d'ensemble**

La stratégie décrite dans le présent *Plan d'expansion des exportations canadiennes en France* vise à améliorer la position du Canada en tant que partenaire commercial et à resserrer les liens économiques qui existent entre les deux pays en déterminant des débouchés pour les entreprises canadiennes qui recherchent la coopération commerciale et industrielle. Dans le présent document, ces débouchés sont présentés séparément et en détail, tout comme les mesures précises conçues en vue de leur exploitation. Le *Plan d'action* qui suit ce sommaire donne une liste d'instruments existants ou nouveaux qui seront utilisés à cette fin par le gouvernement fédéral.

Le Canada continuera d'appliquer le Programme des foires et des missions. L'État accordera encore une attention spéciale aux principales foires internationa-